

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

## ADMINISTRATION

CARONS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Calors, le 24 Octobre

## LA TRIPLE ALLIANCE ET L'ITALIE

Un important article sur la triple alliance, paru ces jours-ci dans la *Contemporary Review* de Londres, sous le pseudonyme grec d'Ontidanos mais que l'on attribue à M. Gladstone.

L'émotion produite en Italie, par ce très remarquable article étant loin d'être apaisée, voici, pour la clarté de ce qui peut se dire dans la Péninsule à son sujet, les questions que posait Ontidanos :

La triple alliance est-elle, comme elle le prétend, une ligue de la paix ? Est-elle assez forte pour atteindre le but qu'elle se propose ? Le but est-il rationnel et juste ? La Ligue durera-t-elle longtemps.

A toutes ces questions, Ontidanos répond négativement.

Pour lui, la Ligue de la paix, la triple alliance, est un syndicat de combat :

Elle n'est pas assez forte pour assurer la paix, parce qu'en face d'elle une autre ligue aussi puissante peut, à un moment donné, se former par la combinaison des forces de la France et de la Russie. Pour que la balance penchât d'un côté ou de l'autre, il faudrait donc, dit l'article, que l'Angleterre jetât son épée dans un des plateaux, et cette supposition l'amène tout naturellement à étudier la situation de la Grande-Bretagne vis-à-vis de la triple alliance.

Est-il à craindre que la triple alliance se transforme en quadruple alliance par l'entrée de l'Angleterre dans la ligue de la paix ? Ontidanos, sans répondre d'une façon précise, laisse entendre que cela est possible. Il croit qu'il n'y a pas eu de traité formellement signé, mais, dit-il, on a certainement plus que négocié.

Supposons, dit encore Ontidanos : Supposons que le brillant homme d'Etat, pour la première fois, cumule les fonc-

tions de premier ministre avec celles de ministre des affaires étrangères, ait tenu à la triple alliance, soit directement, soit par l'intermédiaire de ses représentants un langage comme celui-ci, à savoir que... dans l'opinion de lord Salisbury et, croit-il, de ses collègues, si la France entreprenait une guerre de revanche ou une guerre pour reprendre l'Alsace et la Lorraine, cette guerre serait injuste et si dangereuse pour notre libre usage de la Méditerranée probablement, qu'il serait du devoir de ce pays de garantir l'Italie contre toutes attaques par mer, dirigées contre elle par la France à cause de sa part dans l'alliance.

Ontidanos déclare que de tels engagements ne sauraient se limiter, qu'en cas de guerre « l'Angleterre aurait à sa porte deux au moins des puissances de la triple alliance, médiant son secours pécuniaire et l'entraînant dans l'odieuse voie des traités de subsides. »

Après avoir esquissé la situation des membres de la triple alliance, montrant l'Allemagne forcée de se livrer à des efforts ruineux pour conserver l'Alsace-Lorraine « dont la population tend des mains suppliantes vers la mère-patrie à laquelle elle a été arrachée et qui ne peut refuser éternellement une telle prière » après avoir dépeint l'Autriche écrasée sous le fardeau, il se tourne vers l'Italie et lui lance cette apostrophe significative : « Mais que diable êtes-vous allés faire dans cette galère ! »

L'entrée de l'Italie dans la triple alliance est une gigantesque niaiserie politique, qui serait comique si elle n'était pas désastreuse. Mais enfin elle y est, et sa présence est peut-être l'exemple le plus remarquable, fourni par l'histoire politique, que le vrai peut n'être pas vraisemblable.

Ontidanos rappelle à l'Italie qu'elle a une dette dont le service dépasse celui de la dette d'Angleterre et que le sentiment de sa reconnaissance envers la France et la prudence devaient lui créer des obligations. Il rappelle encore que l'Italie doit son indépen-

dance à la France et que cette dette n'est pas effacée par la cession de Nice et de la Savoie ni par la conduite de la France à Tunis.

Si jamais l'Italie prenait les armes contre la France lors d'une guerre libératrice, dit Ontidanos, l'histoire enregistrerait qu'elle a commis « un des plus grands, un des plus épouvantables scandales qui soient. » En concluant, il espère que l'Italie, dont sur ce point les hommes d'Etat ne représentent pas fidèlement le sentiment, chassera, une fois pour toutes, ce mauvais rêve.

\*\*

## INFORMATIONS

### Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis, mardi, à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

Le conseil, après avoir procédé à l'expédition des affaires courantes, s'est entretenu de la prochaine conférence antisclavagiste qui doit avoir lieu à Bruxelles, le 18 novembre prochain.

Les ministres ont ensuite continué l'étude du budget de l'exercice 1891, de façon à pouvoir le déposer dès le début de la session de janvier.

Enfin, le conseil a examiné l'état récapitulatif des projets qui ont été soumis à la Chambre et qui n'ont pas été discutés par le Sénat.

C'est, selon toutes probabilités, dans le conseil des ministres qui se tiendra aujourd'hui jeudi, que sera signé le décret de convocation des Chambres.

### Les élections de la Réunion

Voici les résultats des élections législatives de la Réunion.

Dans la première circonscription, M. Roy, ancien président du conseil général, avocat, candidat républicain modéré, est élu contre M. Louis Brunet, également ancien président du conseil général, et candidat républicain.

M. de Mahy, député sortant, ancien vice-président et ancien questeur de la Chambre des députés, républicain modéré, est élu contre M. Le Vigoureux, qui s'intitulait candidat républicain catholique.

### Réunion plénière des droites

Une réunion plénière des droites se tient aujourd'hui, à 2 heures, au local du comité des

quel fouillis de drap d'or, de rubans, de panaches, de guipures et de bijoux !

Elles furent consciencieusement applaudies toutes les trois.

Mais lorsque l'Afrique, parut, il y eut un murmure de sincère admiration.

L'Afrique, c'était mademoiselle de la Tremblaye.

Qu'on nous permette de lui conserver son nom de jeune fille.

Aussi bien, cette belle et pauvre Aurore n'était-elle pas aussi peu dame que possible ?

Un corsage à pointe, très échancré et très bas, contre les révélations duquel sa pudeur s'était insurgée dès l'abord — mais le goût du jour le voulait ainsi — découvrait, jusqu'à la naissance des seins, les splendeurs neigeuses de sa gorge.

Une peau de tigre à griffes de vermeil était jetée sur ses magnifiques épaules. La rondeur et la perfection de ses bras entièrement nus apparaissaient sous les bracelets qui les cerclaient de pierres fines. Sa tête, un peu farouche, portait haut son diadème de brillants et de plumes d'autruche.

Enfin, de sa jupe de damas vert-pomme ramagée d'argent et fendue au-dessous du genou, sa jambe s'élançait, ferme et pure, moulée dans un tricot de soie, et son pied divin jouait à l'aise dans de mignons cothurnes galamment ornés de nonpareilles et de passequilles.

Elle s'avança vers Leurs Majestés avec des allures de jeune déesse, et les salua avec une grâce quelque peu âpre. Ensuite, s'adressant à la reine, elle lui débita le compliment que voici :

Votre beauté, grande princesse,

compagnie de ses ministres à ressasser leurs instructions aux plénipotentiaires chargés de le représenter à Nimègue et d'y débattre les conditions de la paix.

Donc, ce soir-là, Louis avait pris place sur un fauteuil, devant la scène improvisée. La reine était assise à sa droite sur des coussins, et les princes du sang à sa gauche, sur des tabourets et des pliants. Toute la cour se massait derrière sur des banquettes.

Décrivons-nous ces parterres, ces massifs, ces bosquets « embrasés de mille feux ? » les lumières mouchetant d'une myriade d'étoiles le fond sombre des verdure et des feuillages ? Les flammes de couleur se reflétant dans l'eau irisée des bassins !

Nous prions nos lecteurs de nous en dispenser. Nous ne voulons pas, en effet, réveiller la critique du *Législateur du Parnasse* :

Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales...

Et nous imiterons Despréaux :

En nous sauvant à peine au travers du jardin...

Nous n'analyserons pas davantage le sujet de l'œuvre de Quinault.

Qu'il vous suffise de savoir qu'on y voyait « les Quatre Parties du monde » venir tour à tour déposer leurs plus respectueux hommages et leurs plus ingénieuses flatteries aux pieds du « plus grand prince qui fut ». Ce n'était point fort compliqué. Il va sans dire par exemple, que ce « plus grand prince » n'était autre que S. M. Louis de France — spectateur et acteur à la fois de cette véritable apothéose.

C'était madame de Crussol qui personnifiait l'Europe ; madame de Richelieu, l'Asie ; et madame de Nevers, l'Amérique ; Dieu sait avec

droites, 3, rue de Bourgogne. Les lettres de convocation sont signées par les deux secrétaires généraux, MM. d'Auray et Lucay, et par les secrétaires adjoints, MM. Paul Senart et Albert Dureau.

Les convocations ont été adressées à 171 membres que le comité considère comme étant exclusivement de la droite. On a laissé en dehors les boulangistes proprement dits, qui, d'après cela, ne seraient que 39.

### L'escadre d'évolutions

On mande de Toulon au *XIX<sup>e</sup> Siècle* :

L'escadre d'évolutions opère en ce moment, avec une grande célérité, son ravitaillement de manière à prendre la mer à bref délai. Un des principaux cuirassés est même prêt, à l'heure actuelle. Il doit recevoir à bord la mission marocaine pour la reconduire à Tanger.

A ce propos, citons le bruit qui circule dans notre monde maritime, d'après lequel le président de la République viendrait voir notre escadre. M. Carnot profiterait de sa venue à Toulon pour effectuer le voyage en Algérie qu'il se propose d'accomplir depuis longtemps et qu'il n'ajournerait plus.

### La France et l'Italie

M. Paronelli, correspondant parisien démissionnaire du *Secolo*, vient de faire paraître une brochure-pamphlet contre M. Sonzogno et le *Secolo*, dans laquelle il publie les lettres et les instructions confidentielles reçues de la direction du journal, dans le but d'amener une réconciliation entre la France et l'Italie.

M. Paronelli essaie de prouver que les efforts du *Secolo* ont toujours été entravés par la mauvaise volonté et l'animosité témoignées en France contre tous les Italiens, non seulement par la presse, mais aussi par le gouvernement.

Le *Secolo* dénonce cette indigne manœuvre et déclare qu'il poursuivra sa propagande pacifique malgré tout, ne se laissant intimider ni par M. Crispi, ni par des obstacles qui lui seraient opposés par n'importe qui.

### Guillaume II en Italie

Milan, 21 octobre, soir.

L'empereur et l'impératrice d'Allemagne sont arrivés à la gare à 8 heures 50, avec la famille royale d'Italie, M. Crispi et le comte Herbert de Bismarck. Les adieux ont été très affectueux. L'empereur et le roi se sont embrassés trois fois ; l'impératrice, montée en wagon, a encore salué la reine, lui disant : « Au revoir ! ».

Porte les traits dont elle blesse  
Jusques aux plus sauvages lieux ;  
L'Afrique avec vous capitule,  
Et les conquêtes de vos yeux  
Vont plus loin que celles d'Hercule.

En même temps, elle présentait à Marie-Thérèse un bouquet de fleurs exotiques.

Le fille de Philippe IV, — qui n'était rien moins que belle, et qui ne l'ignorait point, — accepta en souriant le compliment et les fleurs. Puis, elle s'empressa d'offrir celles-ci à son royal époux.

L'étiquette l'avait ainsi réglé d'avance. Le monarque prit le bouquet, et, en faisant le simulacre d'en respirer le parfum, il l'approcha et l'effleura de ses lèvres. Le cœur de la reine battit d'ivresse à ce mouvement. La naïve et affectueuse princesse ne s'imaginait-elle pas que c'était à elle que s'adressait cette effusion de tendresse passionnée ?

Le ballet était terminé. Le feu d'artifice commençait. Louis avait permis que, pour le voir, chacun se plaçât à sa guise.

C'était pour lui un moyen de quitter sa crédule épouse, de se débarrasser de la compagnie des courtisans et de s'isoler dans quelque coin écarté des jardins, pendant que les fusées, les soleils, les grandes pièces à transformations — éblouissante aurore — éclairaient jusqu'aux moindres détails des parterres. Il s'était donc retiré dans un bosquet adossé à la grille de la forêt, et, aux lueurs de ce feu toujours croissant en beauté, et qui faisait pousser des cris d'admiration dans tous les villages d'alentour, il était en train de lire un billet qu'il venait de sortir des fleurs remises à la reine par Aurore. Ce billet renfermait nombre de lignes serrées, d'une petite écriture

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

## Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

### DEUXIÈME PARTIE

#### Le Mari de la Favorite

IV

Cet ouvrage il ne reste guère que le titre, car deux particularités remarquables ont signalé à la curiosité et à l'attention des contemporains. D'abord, il fut donné sur un théâtre, construit exprès dans les jardins, entre deux bassins, de quarante pieds de diamètre, et qui était entièrement opposés en face des pavillons de l'Est. Puis, tous les rôles en furent joués par « les dames de l'entourage de la reine » en l'honneur de laquelle, d'ailleurs, ce divertissement avait été spécialement organisé.

Il devait y avoir feu d'artifice après le spectacle, et collation en plein air après le feu d'artifice.

Car Marie-Thérèse s'ennuyait, et il s'agissait de la distraire.

C'était, du moins, ce que le roi disait à qui voulait l'entendre. Or, en réalité, c'était lui — lui seul, et c'était lui — qu'il entreprenait de délasser des travaux politiques et des journées passées en

Le roi, accompagné de M. Crispi, est monté dans le wagon impérial. Le train est parti à 9 heures pour Gènes. Il est passé à 9 heures 25 à la gare de Milan, sans s'arrêter.

**La mort du roi du Portugal**

Lisbonne, 22 octobre, soir.

Le roi du Portugal a adressé le télégramme suivant à M. Carnot en réponse à la dépêche que lui a envoyée le président de la République française : « Je vous remercie de tout mon cœur de la part que vous prenez à mon immense douleur. »

Paris, 22 octobre.

Le gouvernement a décidé d'envoyer une mission extraordinaire aux obsèques du roi Louis I<sup>er</sup> de Portugal. M. Billot, ministre de France à Lisbonne, recevra le titre d'envoyé extraordinaire pour la circonstance, et sera le chef de la mission. Celle-ci se composera de trois officiers, d'un général, d'un commandant et d'un officier d'un autre grade. On a prononcé les noms du général Voisin et du commandant Courrejol ; mais aucune décision n'a encore été prise.

**Au Reichstag allemand**

Le discours du trône, lu à l'ouverture du Parlement allemand, est ainsi conçu :

Le but principal de l'activité du Reichstag actuel doit être d'assurer la paix à l'extérieur comme à l'intérieur. Au cours de la session qui s'ouvre, vous aurez à vous occuper des questions se rattachant à ce but. Au moment où le Reichstag s'est réuni pour la première fois, il y a trois ans, il s'agissait avant tout d'assurer la puissance des forces militaires de la patrie. Le Reichstag, guidé par son patriotisme, a contribué à la solution du problème. Aujourd'hui nous vous demandons de nouveau votre concours pour mettre les forces morales et matérielles de l'armée à la hauteur des circonstances et pour donner par là aux tendances pacifiques de l'empereur et de ses augustes alliés l'autorité qu'elles doivent avoir dans le concert européen.

Le projet de loi modifiant la loi militaire de l'empire du 2 mai 1874, et instituant une nouvelle division de l'armée, rétablira entre ses différentes parties l'équilibre détruit par les augmentations d'effectifs et les mouvements de troupes. Cette mesure est prise dans l'intérêt de l'instruction des soldats et de l'unité de direction de l'armée. Ces réformes et les mesures à prendre pour continuer de développer la puissance navale du pays donneront lieu à des dépenses qui sont indiquées au budget de l'empire.

Le discours du trône annonce ensuite la présentation d'un projet de loi concernant les socialistes et de la nouvelle loi concernant les banques. Il constate ensuite que, grâce aux fonds votés par le Parlement de l'empire, on a pu entreprendre dans l'Afrique orientale une action énergique en vue de faire cesser la traite et de protéger les intérêts allemands.

Le discours se termine par le passage suivant relatif aux affaires extérieures :

Les espérances que S. M. l'empereur a exprimées ici devant vous, le 22 novembre 1888, disant qu'il pensait pouvoir réussir avec l'aide de Dieu à conserver la paix de l'Europe, ne se sont pas seulement réalisées jusqu'à ce jour, mais elles se sont aussi affermies relativement à l'avenir, grâce aux relations personnelles que S. M. l'empereur a entretenues depuis lors avec les souverains des pays amis et alliés. Ces relations ont contribué à consolider à l'étranger la confiance que l'on a dans le loyal amour de la paix qui anime le gouvernement allemand, et à nous permettre de croire que l'on pourra, avec l'aide de Dieu, maintenir aussi la paix en Europe durant la prochaine année, en prenant pour base les traités existants.

fine, correcte, élégante :

« O mon roi, disaient-elles, quelle est ma félicité de m'incliner, ce soir, devant-vous, dans des atours qui me feront peut-être paraître plus belle à vos yeux ! »

« C'est à une illustre princesse que ma bouche récitera l'hommage composé par Quinault ; mais c'est à un prince adoré que mon cœur l'enverra comme un écho de la pensée qui ne cesse d'occuper mes esprits. »

« Mon cher seigneur, combien je souffre et je languis, lorsque les soucis de la couronne, en accaparant vos instants, vous éloignent de mon amour, — de cet amour respectueux et discret, qui ne veut même pas qu'un geste, un regard, un sourire lui apprennent qu'il est compris : je n'ose écrire *partagé* »

« Insensée que je suis de m'épancher ainsi, comme si je parlais à un homme semblable aux autres hommes ! »

« Ah ! détruisez, au nom du ciel, ces monuments de ma folie ! Gardez-vous de répondre à ces aveux dont je rougis, mais qui s'exhalent malgré moi ! Que vos yeux, que vos lèvres conservent le silence que j'ai été assez forte pour m'imposer en présence d'un monde curieux, satirique et jaloux ! Songez que si la reine, si ma noble et généreuse protectrice s'apercevait jamais de ce qui se passe en moi, il ne me resterait plus qu'à mourir à ses pieds de honte, de douleur et de remords ! »

« Maudit et béni soit le jour où une auguste bienveillance m'a attaché à cette cour, dans laquelle je ne vois rien de pareil à Votre Majesté ! »

**Les armements de l'Allemagne**

Le gouvernement a décidé une émission par emprunt de 250,000,000, dont 120,000,000 pour l'organisation de l'artillerie de la landwehr, les fusils de petit calibre et la poudre sans fumée, et 130,000,000 pour la marine.

**L'Angleterre et la Triple-Alliance**

Suivant le *Figaro*, l'Angleterre aurait adhéré officiellement à la Triple-Alliance.

Le *Figaro*, donne cette information sous réserves.

**A Moscou**

L'inauguration du monument élevé à la mémoire des soldats français victimes de la campagne de 1812 aura lieu à Moscou, dimanche prochain.

**Retrait d'emploi**

M. le colonel Vincent, dont il a été question lors du procès de la haute cour, est mis en non activité par retrait d'emploi.

**Les pèlerins français à Rome**

La réception au Vatican du premier pèlerinage français, a eu un grand éclat.

Aucun incident ne s'est produit. Tout s'est passé dans le plus grand calme.

En se rendant au Vatican, les pèlerins tenaient dans les rues leurs bannières enveloppées dans des fourreaux de toile cirée.

D'autres pèlerinages sont attendus.

Le *Temps* dit, à propos du discours prononcé par le pape, aux pèlerins français :

« L'Eglise reste la grande puissance spirituelle et morale, et on ne peut que se féliciter de lui voir prendre sa part dans la tâche universelle, la réforme sociale qui, encore une fois, admet et réclame le concours de tous. »

**La mission du général Ignatieff**

Le *Figaro* reçoit de son correspondant à Rome la dépêche suivante :

« Le général comte Ignatieff, qui est arrivé ici, n'est pas, comme on l'a annoncé, chargé d'une mission auprès du gouvernement italien, mais auprès du pape, auquel il apporte une lettre autographe du tsar. Le général a eu déjà deux entretiens secrets avec Léon XIII. La mission dont il est chargé a une importance exceptionnelle, car elle est le résultat d'une entente survenue à Berlin entre les empereurs de Russie et d'Allemagne, et le pape serait pris comme arbitre dans le règlement de la question des Balkans, soit qu'il agisse pour la convocation d'un congrès des grandes puissances, soit qu'il prenne tout autre résolution qui conduirait à l'adoption d'un *modus vivendi* entre la Russie et l'Autriche. »

**Ecole spéciale militaire**

Le *Journal officiel* publie la liste, par ordre de mérite, des candidats nommés à l'Ecole spéciale militaire à la suite du concours d'admission.

Les promotions restent très élevées ; 451 élèves sont reçus cette année. Le numéro 451 n'a été admis que parce qu'il avait un nombre de points égal à celui du numéro 450.

La rentrée aura lieu par fraction de 90 élèves, en commençant par la fin, les 27, 28, 29, 30 et 31 octobre.

« Depuis ce jour, ce feu me brûle, qui dévore la Phèdre de votre poète, et dont elle dépeint, avec des accents si aigres, les ravages étouffés dans son sein... »

« Mais je suis à la fois plus heureuse et plus malheureuse que la coupable épouse de Thésée... »

« Si le héros qui l'a causé n'ignore point le feu qui me consume ; si l'âme compatit à mes tourments, ce n'est pas seulement le rang, ce n'est pas seulement le devoir qui élèvent une barrière entre nous... »

« C'est ma propre volonté, ma volonté inébranlable... »

« Car une fille de ma race peut sacrifier à son maître, à son dieu, son repos, son sang, sa vie, tout, — fors l'honneur. »

Quant il eut terminé la lecture de ce papier, suffisamment expressif, Louis obéit à la prière que celui-ci lui adressait : il le déchira en morceaux qu'il sema à tous les vents. Il reprit ensuite le chemin du château, — pensif, l'œil étincelant d'un éclat inaccoutumé, une rougeur de fièvre enflammant ce visage aux lignes duquel il s'étudiait à conserver une olympienne sérénité.

Sur les pelouses, Marie-Thérèse accourut à sa rencontre :

— Eh quoi ! Sire, s'écria-t-elle, voilà que vous rentrez déjà ! Vous n'attendez pas le bouquet ! Sainte Vierge ! Seriez-vous malade ?

Le roi fronça quelque peu le sourcil. Il n'aimait point que la reine lui parlât de cette façon bourgeoise. Cependant, ce fut en lui baisant la main qu'il répondit :

**Les Grèves**

Lens, 21 octobre, matin.

Le travail a repris à Lens. La journée d'hier a été très calme, mais dans les compagnies environnantes une grande animation règne toujours. Outre l'augmentation de salaire, les grévistes des mines de Dourges, Drocourt et Liévin réclament que l'entretien des galeries soit mis à la charge de la Compagnie ; que les veuves et les pensionnés soient logés dans les coronas ; que les ouvriers malades soient payés à partir du premier jour de la maladie ; que les longues coupes soient supprimées ; que les ouvriers blessés ou pensionnés par amputation et travaillant en compagnie soient rétribués selon le travail qu'ils produisent, sans tenir compte de cette pension.

Les compagnies demandent aux mineurs de faire des concessions sur ce programme, comme ils en ont fait pour l'augmentation des salaires.

M. Lamendin a fait, hier, trois conférences à Henin-Liétard, à Méricourt, à Liévin. Il a exhorté les mineurs au calme et à la patience, après leur avoir fait un noir tableau des misères de la grève.

Quelques-uns parlent toujours d'une descente imminente des grévistes de Liévin aux mines de Lens, pour y faire de nouveau arrêter le travail. Des mesures sont prises pour l'empêcher.

On a des craintes pour le paiement de quinzaine qui se fait aujourd'hui aux mines de Lens et le 24 à Liévin.

Doriginies, 21 octobre, soir.

Les mineurs des fosses de Doriginies et de Flers (compagnie Escarpelle) se sont mis en grève ce matin, l'augmentation de 10 0/0 ne leur paraissant pas suffisante. Les mineurs sont calmes.

Une bande parcourt les rues de Doriginies, précédée d'un drapeau. La paie a lieu aujourd'hui. On craint que la grève ne s'étende aux autres fosses, au nombre de cinq, occupant 1,200 à 1,300 ouvriers.

Doriginies, 21 octobre, soir.

Ce soir, aura lieu à Doriginies, une réunion dans laquelle il sera décidé si la grève doit s'étendre à tout le bassin des mines d'Escarpelle. Toutes les mesures sont prises pour assurer l'ordre ; le calme est complet.

Arras, 21 octobre, soir.

Les grévistes de Liévin, Courrières, etc., cherchent maintenant à décider ceux de Lens, qui sont déjà redescendus dans la mine, à suspendre de nouveau leur travail. Ils y ont réussi à la fosse n° 3. Les troupes du 33<sup>e</sup> de ligne, rentrées samedi soir à Arras, sont reparties ce soir pour Lens.

Douai, 22 octobre.

Le procureur général près la cour de Douai s'est rendu à Doriginies et a pris les mesures d'ordre les plus énergiques. Cette nuit, toutes les routes mettant en communication les concessions de l'Escarpelle et d'Aniche seront interceptées par la cavalerie. On espère éviter ainsi l'extension de la grève dans le bassin houiller du Nord.

Lille, 22 octobre.

La grève a gagné les six postes de la Compagnie de l'Escarpelle, ainsi que d'autres postes appartenant à la Compagnie d'Aniche.

Les mineurs de la Compagnie d'Anzin paraissent satisfaits de l'augmentation de 10 0/0 accordée par la Compagnie. Il est peu probable qu'ils se joignent au mouvement gréviste, car

— Rasurez-vous, madame... Un peu de lassitude seulement... Et puis, il faut que je me lève demain de grand matin pour expédier les affaires... Toutefois, que mon absence ne vous empêche point de goûter le plaisir jusqu'au bout.

Mais la fille de Philippe IV ne goûtait aucun plaisir là où n'était pas son mari. Elle accompagna donc celui-ci. Tout le monde suivit derrière eux, et les dernières fusées partirent pour le menu peuple.

En entrant dans sa chambre, où quelques privilégiés seuls étaient admis, — il n'y avait à Saint-Germain que le *petit coucher*, — et en dégageant son cordon, sa montre et ses reliques, qu'il remit au gentilhomme de la chambre en service, Louis dit à son premier valet de garde-robe :

— Le bougeoir à M. l'ambassadeur d'Espagne.

Ce flambeau de vermeil à deux bougies, sur lequel se mesurait la faveur royale, était placé sur une table, près de la cheminée à côté de l'encaissement de nuit et du mortier ou veilleuse d'argent. M. d'Alaméda, qui depuis quelques jours ne quittait presque plus le souverain, sortit du groupe des *grandes et des secondes entrées*. Il reçut le bougeoir des mains du valet et se mit en devoir d'éclairer Sa Majesté jusqu'à son lit.

— Monsieur le duc, fit le monarque au cours de ce trajet de quelques pas, ma patience touche à son terme... Il devient urgent d'en finir... Je vous attends demain, à mon lever, pour vous dicter mes volontés.

**IX**

L'ancien évêque de Vannes n'eut garde de

ils se souviennent que, lors de la grève de 1884, les ouvriers des autres concessions n'ont pas voulu répondre à leur appel pour la grève générale. Ils agirent donc de même dans les circonstances présentes.

Tout est calme dans la région du nord.

**A la Tour Eiffel**

L'assistance publique, considérant que les ascensions de la tour Eiffel ne sont pas autre chose pour le public qu'un divertissement, va incessamment réclamer à la Société Eiffel le paiement du droit des pauvres. Les recettes de la Société étant actuellement de cinq millions et devant vraisemblablement atteindre six millions avant la fin de l'Exposition, on voit que la caisse des pauvres recevra environ 600,000 fr.

**Tirage d'obligations**

Dimanche, il a été procédé publiquement, au palais de l'Industrie, au 72<sup>e</sup> tirage trimestriel définitif des obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt contracté par la ville de Paris en 1871.

A ce tirage, il a été extrait de la roue 88 numéros qui ont droit dans leur ordre de sortie aux primes suivantes :

Le numéro 593,784 gagne 100,000 francs ; les deux numéros suivants, 50,000 francs : 487,931 792,314.

Les dix numéros suivants, 10,000 francs : 1,241,177 984,483 593,788 562,473 136,227 679,375 310,817 914,467 115,972 1,104,256.

Les soixante-quinze numéros suivants, 1,000 francs :

117,713	693,768	1,262,317	189,878	1,191,701
14,993	525,301	516,312	518,873	310,819
810,553	1,139,697	818,729	810,557	884,613
91,667	675,065	595,940	1,203,712	91,666
41,004	226,457	487,034	1,139,693	882,661
104,589	1,216,137	1,079,791	446,022	12,586
1,098,374	676,134	233,948	561,817	878,079
12,581	991,104	933,745	728,154	218,198
593,790	264,539	262,941	263,867	676,135
1,172,358	1,110,493	315,175	812,351	39,146
5,862,479	39,145	470,705	108,159	818,726
1,257,311	752,045	1,000,532	1,028,964	303,003
128,441	741,920	1,028,961	1,088,443	805,136
250,641	991,105	175,538	639,908	709,562
2,118	303,006	982,923	294,595	262,949.

Soit, au total, 375,000 francs de primes. Les autres numéros sont remboursables au pair.

**CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE**

**Perceptions**

M. Rougier, percepteur de Pern, 4<sup>e</sup> classe, est nommé à la perception de Sauzet, 3<sup>e</sup> classe, en remplacement de M. Robinet, appelé à un autre poste.

M. Walber, percepteur dans le Cantal, est nommé à Pern.

**7<sup>e</sup> de ligne**

M. Desclais, sous lieutenant au 7<sup>e</sup> de ligne, est désigné pour occuper au 143<sup>e</sup> de ligne, en garnison à Albi, un emploi de son grade.

**Ecole de St-Cyr**

M. Bonné, fils du maréchal-des-logis de gen-

manquer au rendez-vous.

Le lendemain, à neuf heures et demie, il était introduit dans le cabinet du roi, avec tout ce que l'on appelait l'*Entrée du Cabinet*, « laquelle, dit Saint-Simon, était fort étendue, car les charges l'avaient toutes. »

C'est là que Louis XIV donnait l'ordre à chacun pour la journée, et jamais, à moins d'événements graves, cet ordre n'était interverti ou changé. C'est là pareillement qu'avait lieu l'*entre-temps*. On avait baptisé ainsi — car chaque minute avait son nom à la cour — le temps qui s'écoulait entre le lever du monarque et la messe ; temps que Sa Majesté consacrait à ses *audiences secrètes*, institué de cette façon pour les distinguer de celles qui se donnaient sans façon, à la ruelle du lit, après la prière, et des audiences de cérémonie qui se donnaient en grand appareil aux ambassadeurs.

Ce jour-là, le roi, en entrant, alla droit à M. d'Alaméda et lui fit un signe.

Aussitôt, tous les assistants se retirèrent. Louis avait les yeux battus et les traits fatigués. Il avait dû passer une nuit sans sommeil. Comme Aramis, incliné selon la formule, semblait attendre qu'il lui adressât la parole :

— Monsieur, entama-t-il brusquement, je vous ai dit hier qu'il fallait en finir...

— Oui, Sire, j'ai bien entendu, mais je vous avoue humblement qu'il ne m'a pas été possible de comprendre...

Puis, se redressant et regardant son interlocuteur en face, l'ex-mousquetaire ajouta :

(A suivre).

Pharmacie de Cahors, vient d'être reçu à l'école militaire de St-Cyr avec le numéro 145.

**CONSEIL MUNICIPAL DE CAHORS**  
Séance du 21 Octobre 1889.

Le Conseil s'est réuni lundi soir à 8 heures 1/2, à l'hôtel-de-ville, sous la présidence de M. Costes, maire.

M. Rouffy est nommé secrétaire. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le maire lit une pétition des habitants de la rue du Séminaire réclamant l'établissement d'un bec de gaz au coin de la maison Calmon.

Renvoyé à la commission des travaux publics. Les habitants du faubourg Cabessut demandent le classement en chemin vicinal du chemin rural de la Guinguette au mas de Moussou.

Renvoyé à la commission des travaux publics. Les habitants du quartier de la halle demandent que des mesures soient prises pour empêcher l'éroulement de la maison Labro. Renvoyé à la commission des travaux publics.

Est également renvoyée à la commission des travaux publics une pétition de M. Valdiguié photographe, demandant que la ville autorise le maintien du kiosque construit sur la terrasse de la maison Bouyssou, jusqu'à la fin de son bail avec ce dernier.

Lecture est donnée d'une pétition des habitants de Bégous, demandant des réparations au clocher de leur église. Renvoyé à la commission des travaux publics.

Divers projets relatifs au logement du futur général sont renvoyés aux commissions des finances et des travaux publics réunies.

L'architecte départemental demande la rectification du projet d'alignement de la rue Rousseau. M. le maire propose une modification qui est adoptée sans discussion.

M. Périès qui, à une précédente séance, avait proposé la transformation des deux bourses communales d'internes au lycée de Cahors, en 4 bourses de demi-pensionnaires, donne lecture des considérations qui militent en faveur de ce changement. L'argument auquel le conseil paraît s'arrêter davantage est la facilité de contenir un plus grand nombre de postulants. Après un échange d'observations entre le rapporteur, MM. Ségué et Talou, le rapporteur fait remarquer que cette décision n'est prise que pour l'année courante, et que le conseil sera maître de ne pas la maintenir l'année prochaine. La proposition est adoptée.

Le secrétaire du receveur municipal est ensuite désigné par le Conseil, pour recevoir la rétribution scolaire du collège de jeunes filles.

**Nos compatriotes Mouliérat et Soulacroix**

A l'Opéra-Comique, M. Mouliérat a pris possession, dans le *Roi d'Ys*, du rôle de Mylio. Il l'a chanté avec un goût exquis, avec un sentiment parfait des nuances. Le comédien et le chanteur ont été très justement applaudis. Au dernier acte, M. Mouliérat a dû biffer la délicieuse aubade et le duo avec Rozenn.

MM. Soulacroix, Fournets et Gobalet ont partagé avec M. Mouliérat le succès de cette soirée.

**Bureau télégraphique**

Une décision du ministre du commerce autorise la création d'un bureau télégraphique à Frayssinet-le-Gélat.

**Le sergent Noguès**

Le sergent Noguès, du 7<sup>e</sup> de ligne, condamné le 15 courant à la déportation perpétuelle simple et à la dégradation militaire, par le conseil de guerre de la 17<sup>e</sup> région, pour la triste affaire dont nous avons rendu compte, a été conduit à la parade d'exécution, sur les allées Saint-Michel, hier, mercredi, à dix heures du matin.

Après sa dégradation, Noguès a défilé devant les troupes assemblées sous les armes. Il a été remis ensuite aux mains des gendarmes et conduit à la maison d'arrêt de Saint-Michel, en attendant sa prochaine déportation.

Le condamné subira sa peine à l'île des Pins, dépendant du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. A cet effet, il sera dirigé, au premier jour, sur l'un de nos ports d'embarquement.

**Le nouveau billet de 50 francs**

La Banque de France vient de commencer l'émission d'un nouveau type de billet de 50 fr. qui circulera concurremment avec l'ancien.

Comme les billets de 500 fr. et de 100 fr. émis les 17 décembre 1888 et 26 février 1889, ce billet porte sur chaque face une vignette bleue et une vignette rose servant de fond; il présente la même apparence violacée.

Le format et le filigrane sont les mêmes que dans l'ancien billet.

Au recto, l'ancienne vignette bleue est ainsi modifiée: la date de création y remplace,

dans le cartouche supérieur, l'indication de la disposition pénale applicable aux contre-facteurs; le numéro de contrôle placé dans l'ancien billet sous la légende: « Cinquante francs » figure dans le nouveau au-dessus de la même légende: les mots: « Banque de France » sont un peu remontés près des génies qui supportent le cartouche supérieur, et les mots « Cinquante francs » sont au contraire rapprochés du filigrane, de manière à augmenter l'espace entre les deux légendes; enfin les signatures sont imprimées en noir au lieu d'être imprimées en bleu.

La vignette rose, de forme rectangulaire, est parcourue par quatre bandes formant des ovales allongés dont deux servent d'encadrement à la vignette bleue, et deux autres à une série de cinq médaillons représentant des têtes de femmes allégoriques placées entre les légendes: « Banque de France; et cinquante francs »; aux quatre angles sont dessinés quatre caducées dont les ailes dépassent légèrement le bord de la vignette.

Deux cartouches portant le monogramme de la Banque accompagnent le filigrane dans l'intérieur du plus petit ovale.

Au verso, la vignette bleue n'a subi aucun changement; le fond rose, de forme rectangulaire, comme au recto, se distingue par trois bandes ovales et quatre cartouches portant le monogramme placé aux angles.

Au recto comme au verso, le fond rose est supprimé à l'endroit du filigrane, afin de le rendre tout à fait transparent.

**La lumière électrique dans le Lot**

Depuis dimanche dernier, la petite ville de St-Céré est éclairée à la lumière électrique.

Un de nos confrères de la presse locale, après avoir dit que des essais concluants avaient été faits à Montauban et reproduit un article du *Républicain de Tarn-et-Garonne*, sur les résultats de ces essais, demande à quand un examen sérieux de la question à Cahors même.

Cette question n'est point nouvelle et une série d'articles parus dans ce journal pendant les mois de mai et juin préconisaient cet examen en expliquant tous les avantages qui résulteraient pour tous de l'adoption de ce mode d'éclairage.

Cette série d'articles fut provoquée par le dépôt de la proposition d'un industriel au sein du Conseil municipal, ce qui donnait à la chose beaucoup d'actualité. Elle fut transmise, cette proposition, à fin d'examen, aux commissions des finances et des travaux publics où elle est encore.

Nous sommes de cet avis que ces commissions devraient se hâter d'examiner, en même temps que les propositions de l'industriel mis en cause, la question de la lumière électrique elle-même, par celui-là ou par un autre qui ferait des propositions plus avantageuses.

Nous ne devons pas oublier en toute occasion que nous sommes un chef-lieu de département, et que du moment où l'électricité passionne aujourd'hui le monde administratif et industriel comme éclairage autant que comme force motrice, nous ne pouvons pas, sous peine de déchéance morale, nous laisser distancer dans cette voie par tout le monde: Villeneuve et Montauban l'ont déjà fait.

Nous espérons donc que ces considérations qui viennent d'ailleurs tout à fait à l'appui de la question de notre confrère: « A quand un examen sérieux de la question à Cahors? » seront écoutées par les commissions compétentes du Conseil municipal.

**Un malheureux**

Un homme, ne paraissant pas jouir de la plénitude de ses facultés, a été trouvé, mardi soir, vers 9 h., par les agents de service, couché ou plutôt tombé dans le ruisseau de la rue de l'Abreuvoir.

Relevé par eux, ils ont constaté qu'il était d'une extrême faiblesse et qu'il pouvait à peine se tenir. Ils l'ont conduit au poste de police où il a passé la nuit.

On est parvenu à établir que ce malheureux, âgé d'une cinquantaine d'années, était un nommé Ducayla, natif de Castelnaud-Montriat. Il sera dirigé sur cette localité par les soins de l'administration.

**FIGEAC**

Le nommé Griffoul, de Planioles, s'est suicidé en se tirant un coup de pistolet à la tête; la mort a été instantanée.

On attribue cette fatale détermination à des pertes de jeu subies la veille du jour où cet infortuné a mis son projet à exécution.

**VIDAILLAC**

Le nommé Pierre Olié, cultivateur à Vidillac, a été victime du vol d'une somme de 27 fr. 50 qui se trouvait dans son pantalon, enfermée dans une bourse en cuir.

L'auteur de ce vol est inconnu.

**FAITS DIVERS**

**L'incendie du Mans**

Voici les détails complémentaires sur cet incendie qui a fait quatre victimes:

M. Bouyer avait essayé, d'une main déjà engourdie par la mort, d'attacher un drap à la balustrade de la croisée; un matelas venait d'être jeté par la fenêtre, mais d'une pareille hauteur il ne fallait pas songer à sauter dans la rue. Le drap était sa seule chance de salut, mais le feu l'avait aussitôt atteint et brûlé.

Toutes les tentatives faites pour sauver ces malheureux ont été inutiles. A huit heures, il ne restait plus de la maison que les quatre murs. Seul le plancher de la chambre où étaient enfermés les cadavres n'avait pas cédé. A ce moment-là, on apercevait à la fenêtre le bout du drap attaché par l'homme qui était apparu au début de l'incendie.

A huit heures et demie, de hautes échelles sont apportées, et M. Legroix, caporal des pompiers, suivi d'un de ses pompiers, M. Barbault, montent jusqu'à cette fenêtre. « J'aperçois trois cadavres », s'écrie le caporal; et bientôt après il attirait au dehors le premier cadavre. C'était celui de l'homme qu'on avait vu à la fenêtre.

Pendant qu'un médecin le fait étendre sur un brancard apporté en toute hâte de l'hospice, le caporal des pompiers retire de la chambre un autre cadavre, à demi calciné, celui d'une grande jeune fille brune qui, pendant la journée, se tenait continuellement à la porte du bazar.

A l'apparition de ce second cadavre, un cri d'horreur s'éleva dans la foule; mais l'émoition fut portée à son comble quand on le vit s'échapper dans le vide comme une masse inerte; le cadavre se fut écrasé sur le pavé si des pompiers n'avaient pu le saisir à temps. Un troisième cadavre était bientôt montré à la croisée, celui d'une autre jeune fille. Il fut également descendu à l'aide d'une corde, mis sur un brancard et transporté à l'hospice.

A ce moment, l'alerte était donnée par plusieurs pompiers; le caporal se voyait obligé d'interrompre sa funeste besogne, et la maison s'éroulait.

**Un canon monstre**

La fonderie de Bourges vient de terminer un canon monstre nouveau modèle. Le terrible engin, qui mesure 11<sup>m</sup>20 de long, est l'œuvre de M. le capitaine Hironard, dont il porte le nom.

Il a été expédié vendredi dernier pour Calais, où il sera soumis aux expériences d'usage, le polygone de Bourges étant insuffisant pour en apprécier la portée.

**Un drame dans une prison**

La prison Saint-Pierre, à Marseille, maison d'arrêt départementale, vient d'être le théâtre d'un drame sanglant.

Un détenu italien, nommé Oggero, âgé de 22 ans, qui avait été condamné à six mois de prison pour contravention à un arrêté d'expulsion, s'est, pour un motif futile, précipité sur un autre détenu, nommé Wurtz, qui remplissait les fonctions de prévôt, et l'a frappé de six coups de couteau dans la poitrine.

Le malheureux gardien est tombé dans une mare de sang. On croit qu'il ne survivra pas à ses blessures. Le meurtrier s'était procuré son arme au réfectoire et l'avait affilée dans sa cellule.

Les véritables motifs du meurtre seraient la répulsion qu'inspire à Oggero la réclusion, et le désir qu'il avait de se faire, par un assassinat, envoyer à la Nouvelle-Calédonie.

On a pu désarmer Oggero sur-le-champ. Son attitude a été cynique. Il paraît enchanté de n'avoir pas manqué son coup.

**L'anthropométrie**

Le service anthropométrique rend chaque jour des services plus importants.

Un individu arrêté hier en flagrant délit de vol, dans un magasin de nouveautés, avait déclaré se nommer Castenolle et refusé de faire connaître son domicile. A la sûreté, on n'avait trouvé aucune photographie lui ressemblant. Il fut soumis à la mensuration que M. Bertillon a imaginée, et immédiatement il fut reconnu. Les agents de M. Bertillon trouvèrent une fiche le concernant. C'est un nommé Fernand Deviseche, sorti récemment de la prison de Clairvaux. On a pu retrouver aussi son domicile, où une perquisition a été opérée ce matin par l'inspecteur Jaume, qui a découvert un grand nombre d'objets volés.

**Heureux au jeu...**

On connaît la suite du proverbe; jamais il ne s'est mieux vérifié que par la mésaventure arrivée au cocher Ruffier.

Il a quelques mois, il achetait quelque bons de Presse et les confiait à sa femme, qui les mettait dans son secrétaire. Un jour qu'il était sur son siège, il entend annoncer la liste des numéros gagnants. Il se procure cette liste sans grand espoir; qu'elle ne fut pas sa surprise! Un de ses billets était sorti remboursable à 100 fr.

On devine la joie du brave homme. Il fouette son cheval, arrive chez lui bride abattue, et s'adressant à sa femme, lui crie du plus loïn qu'il la voit: « Gagné! nous avons gagné! Donne-moi vite nos bons de Presse que je vérifie! »

Mais voilà qu'à cette nouvelle Mme Ruffier, au lieu de partager l'allégresse de son époux, se trouble, pâlit et fond en larmes.

— Qu'est-ce que cela signifie?... lui demande Ruffier. As-tu perdu nos bons?

— Non!

— Les as-tu vendus?

— Non!

— Alors, malheureuse, qu'est-ce que tu en as fait, car je devine que tu ne les as plus?

M<sup>me</sup> Ruffier se jette alors aux genoux de son mari et lui avoue qu'elle l'a trompé, et que c'est son amant, un agent d'affaires du nom de Bayle, qui s'est emparé des précieux billets.

Ruffier était atterré. Toutefois, ce n'est pas à son infortune conjugale qu'il songea dans le premier moment. Cette exclamation s'échappa de ses lèvres:

— Pourvu que le misérable ait encore mon numéro gagnant!

Et il se remit sur le champ à la recherche du voleur. Il parvint à le retrouver, mais il n'en put rien obtenir. Alors il se décida à le poursuivre sous l'inculpation de vol. Bayle a été condamné hier, par la 11<sup>e</sup> chambre correctionnelle, à six mois de prison et à la restitution du billet, ou, à son défaut, au paiement de la somme de 100 francs.

Il est probable que Ruffier se tiendra pour satisfait et que, prenant en considération les protestations de repentir de sa femme, il ne portera pas plainte en adultère!

**Agression en chemin de fer**

M. François Secrétain, âgé de vingt-huit ans, jardinier à l'hôpital Cochin, à Paris, avait été passer la journée d'hier à Mantes.

Il avait pris le train le soir, à dix heures quarante, et dans le même compartiment que lui se trouvait un individu qu'il ne connaissait pas.

Au moment où le train se mettait en marche, l'individu sauta à la gorge du voyageur et chercha à le dévaliser.

M. Secrétain put se débarrasser de son agresseur et faire fonctionner la sonnette d'alarme.

Le train s'arrêta et l'homme fut remis entre les mains des gendarmes de service à la gare.

M. Secrétain a, en arrivant à la gare Saint-Lazare, vers onze heures quarante, raconté à M. Diézy, commissaire spécial, tous les détails de l'agression dont il avait failli être victime.

**BOURSE. — Cours du 23 Octobre 1889.**

3 0/0.....	87 47
3 0/0 amortissable (nouveau).....	90 70
4 1/2 0/0 1883.....	105 70
Actions Orléans.....	1,360 00
Actions Lyon.....	1,372 50
Action Panama.....	52 50
Obligations Orléans 3 0/0.....	422 50
Obligations Lombardes.....	310 50
Obligations Saragosse.....	374 00
Emprunt Russe 4 0/0 1889.....	94 50

**BULLETIN FINANCIER**  
Du 23 octobre 1889.

Le découvert commence à voir combien peu les événements viennent à son aide. L'ouverture du Reichstag a été l'occasion d'une manifestation pacifique et le marché de Berlin l'a saluée par une hausse importante. Le recul de la Banque de France indique que l'Escompte ne sera pas élevé.

Les vendeurs vont donc avoir à racheter et c'est sur ces rachats que nous prévoyons très prochainement des cours très élevés. Dès aujourd'hui le terme sur le 5 0/0 enregistre une avance de 17 centimes à 8,765. Le comptant l'accompagne; Le 4 1/2 progresse à 105,82. Les fonds étrangers sont excellents.

L'Italien 94,20, l'Extérieure 75 7/16, le Hongrois 87 1/16, le Turc 17,40, le Portugais 67 15/16. Au parquet, où l'influence allemande ne parvient pas, les valeurs sont fermes mais plus calmes. Foncier 1312, Suez 2332, Banque de Paris 868, Lyonnais 702. Le Rio est bien meilleur à 313. Alpines 200.

Nous rappelons que c'est mardi prochain 29 courant qu'aura lieu l'émission des 96,000 obligations des Chemins de fer du Sud de l'Espagne pour la ligne de Linarès à Almería. Le prix d'émission est fixé à 290 fr. Le placement ressort à 570 net.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Trains de plaisir

A l'occasion des derniers jours de l'Exposition universelle de 1889, un train de plaisir à prix exceptionnellement réduits sera mis à la disposition des populations des départements du Lot, du Lot-et-Garonne et de la Dordogne, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Agen, le mardi 29 octobre à 6 h. 15 soir.

Il desservira les stations comprises entre : Agen, Villeneuve-sur-Lot, Lalbenque, Cahors, Cazoullès, Creysse-Mouleydier, la Rivière-de-Mansac, la Ressègue, Mussidan, Soubie, Ribérac, Périgueux, la Coquille, Marmande et Cours-de-Pile.

Le retour de Paris aura lieu à partir du 2 et jusqu'au 5 novembre inclus, par tous les trains du service ordinaire comprenant des voitures de toutes classes, à l'exception des trains express.

Prix des places aller et retour :

D'Agen, Villeneuve-sur-Lot, Lalbenque, Cahors, Sauveterre, Marmande, Cours-de-Pile, et des stations intermédiaires à Paris : 2<sup>e</sup> classe 25 fr. 50, 3<sup>e</sup> classe 17 fr.

De Villefranche-de-Belvès, Creysse-Mouleydier, la Rivière-de-Mansac, la Ressègue, Mussidan, Soubie, Ribérac, Périgueux, la Coquille, et des stations intermédiaires à Paris : 2<sup>e</sup> classe 22 fr. 50, 3<sup>e</sup> classe 15 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer, pour ce train, que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 28 oct., à 6 heures du soir.

EXPOSITION UNIVERSELLE

A l'occasion de la prochaine clôture de l'Exposition Universelle, la Compagnie d'Orléans a pris les dispositions suivantes pour être appliquées à partir du 15 Octobre, et jusqu'à la clôture de l'Exposition :

1<sup>o</sup> Extension de la durée de validité des Billets Aller et Retour pour PARIS.

La durée de validité des Billets Aller et Retour, réduit de 25 %, délivrés pour Paris, aux conditions du tarif spécial A n° 9, par toutes les Gares du Réseau, est portée au double de celle indiquée par ledit Tarif. Toutefois, cette durée, ainsi doublée, ne pourra être inférieure à 4 jours ni excéder 15 jours (jours de départ et d'arrivée compris).

2<sup>o</sup> Billets d'excursion à PARIS

Des Billets d'Excursion de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe, offrant une réduction de 40 % sur le double du prix des Billets simples, et valables pendant 8 jours (jours de départ et d'arrivée compris), sont délivrés pour Paris, par les Gares et Stations du Réseau qui en sont distantes d'au moins 100 kilomètres.

Ces Billets sont utilisables par tous les trains, à l'exception des trains express et des trains rapides.

FÊTE DE LA TOUSSAINT

Extension de la durée de validité des Billets Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les Billets Aller et Retour, réduits de 25 %, qui auront été délivrés aux conditions du tarif spécial A n° 9, du jeudi 31 octobre inclus au samedi 2 novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Lundi 4 Novembre.

Pour faciliter aux habitants de la Province la visite de l'Exposition, pendant les derniers jours de sa durée, les Billets Aller et Retour qui seront délivrés pour Paris, du Samedi 26 Octobre inclus au Samedi 2 Novembre inclus, aux conditions du tarif précité, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains partant de Paris le Lundi 4 Novembre.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1889

Billets d'Aller et Retour de Famille pour Paris

Des billets d'Aller et Retour de famille seront délivrés, pour Paris, jusqu'au 31 Octobre, à toutes les gares et stations du Réseau d'Orléans situées à plus de 50 kilom. de Paris, avec les réductions suivantes calculées sur les prix du Tarif général :

Table with 2 columns: Number of persons and corresponding percentage discount (25%, 30%, 35%, 40%).

Durée de validité : 10 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 5 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

Ces billets sont collectifs et nominatifs; ils ne peuvent être utilisés que par les membres d'une même famille et les serviteurs de la même famille.

MARCHE OFFICIELLE DES TRAINS

Table of train schedules between Cazoullès and Saint-Denis, and Saint-Denis and Cazoullès, listing departure times for morning and evening services.

Sur le conseil du Docteur !

Amfreville (Calvados), le 25 février 1889. — Je vous remercie sincèrement de vos bonnes Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte; je n'avais ni appétit ni sommeil; aucun remède ne me soulageait. Sur le conseil d'un docteur, j'ai pris deux boîtes de Pilules Suisses et aujourd'hui je me porte aussi bien que possible, (Sig. lég.) JEAN ACHILLE.

Bibliographie

Vient de paraître à la Librairie Universelle, 41, rue de Seine, Paris, la santé par le Tricycle, par le Dr Oscar Jennings, 3<sup>e</sup> édition, complètement refondue, considérablement augmentée, et ornée de gravures. (Ouvrage couronné par l'Union Vélocipédique de France.) Prix franco : 2 francs.

Cette troisième édition de l'excellent volume du Dr Jennings est, pour ainsi dire, un travail tout nouveau.

De tous côtés, ce savant praticien a recueilli de nombreux documents qui lui permettent de démontrer, d'une manière irréfutable les immenses avantages hygiéniques et curatifs que présente l'usage habituel du tricycle. A signaler les chapitres intitulés :

Le Tricycle comparé à d'autres exercices. — Conseils pour les débutants. — Du vêtement. — Le Tricycle pour les femmes. — Le Tricycle et les préjugés.

Ce volume devrait être entre les mains de toutes les personnes soucieuses du maintien de leur santé. Remplacer les drogues nauséabondes par un exercice agréable, quel rêve !

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE. — M. Fournier de Flaix, l'éminent économiste, vient de publier une étude des plus intéressantes sur la capitation. Il trace l'histoire de cet impôt chez les Perses, à Carthage, en Egypte, dans l'Inde, en Chine, à Athènes, à Rome, le suit dans la société féodale, puis dans les divers états de l'Europe. Ce

travail très distingué, dont nous recommandons la lecture à nos abonnés, figure dans la 205<sup>e</sup> livraison de la Grande Encyclopédie. — Une livraison spécimen est envoyée contre 1 franc en timbres-poste.

H. Lamirault et C<sup>o</sup>, 16, rue de Rennes, Paris.

LE BON JOURNAL paraît le jeudi et le dimanche. Abonnements : Un an : France, 15 fr.; étranger, 18 fr. — (5<sup>e</sup> année). Sommaire du numéro 370 — E. Masseras : Un duel avec la Mer. — Jules Claretie : Candidat ! (Suite). — André Theuriel : Deux Sœurs (Suite). — Marie Robert Heltj : La Petite Lazare (Suite). — Charles Mérouvel : La Comtesse Hélène (Suite). — Xavier de Montépin : Le Gros Lot (Suite).

Bureaux à la Librairie C. Marpon, et Flammarion, éditeurs.

LE TÉLÉGRAPHE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.

Le Télégraphe sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.

On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron. Trois mois : 12 fr.; Six mois : 24 fr.; Un an : 48 fr.

C<sup>o</sup> DES CHEMINS DE FER DU SUD DE L'ESPAGNE

AU CAPITAL DE 40 MILLIONS DE PESETAS OU FRANCS

LIGNE DE LINARES À ALMERIA

Dotée d'une subvention de 30,790,000 pesetas du Gouvernement espagnol

96,000 Obligations 1<sup>re</sup> hypothèque

Rapportant 25 fr. par an (1<sup>er</sup> avril - 1<sup>er</sup> octobre)

Remboursables à 500 fr. en 95 ans, à partir du 31 déc. 1893

La Compagnie prend à sa charge les impôts dépassant 0.50 par Obligation et par an :

Le revenu minimum sera donc de 1.50

PAIEMENT DES COUPONS & REMBOURSEMENT DES TITRES en Espagne, en Belgique et en France.

PRIX D'ÉMISSION : 290 FR. PAYABLES :

30 fr. en souscrivant; 60 fr. à la répartition; 100 fr. le 2 janvier 1890; 100 fr. le 1<sup>er</sup> avril 1890, sous déduction des intérêts à 5/0 sur les versements antérieurs.

Les titres entièrement libérés à la répartition seront délivrés au prix de 287 fr. 50.

Jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1889.

Le placement ressort à 5 % net sans compter la prime d'amortissement.

La subvention de l'État de 30,790,000 pesetas; une 1<sup>re</sup> hypothèque sur la ligne de Linares à Almería; le capital-actions; un traité de construction, à forfait, avec la C<sup>o</sup> de Fives-Lille; le dépôt, dans des caisses spécialement désignées, des sommes nécessaires au paiement des coupons pendant la période de construction; enfin le produit net de la ligne, estimé à 2,640,000 (voir le prospectus) qui, déduction faite du service des 96,000 obligations, laisse encore un excédent de rendement de 1,140,000 fr., constituent un ensemble de garanties de 1<sup>er</sup> ordre.

On souscrit : Mardi 29 octobre 1889

Paris: CRÉDIT MOBILIER, 15, place Vendôme.

— SOCIÉTÉ DE DÉPÔT, 2, place de l'Opéra.

— SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, 54, rue de Provence, et dans ses Agences des départements.

En Espagne : à MADRID, BARCELONE et ALMERIA.

En Belgique et en Portugal.

La cote officielle sera demandée à Madrid, Barcelone, Paris et Lyon.

Chemin de fer d'Orléans

Table of train schedules for the Chemin de fer d'Orléans, showing routes between Cahors, Libos, Montauban, and Capdenac with departure and arrival times.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

SERVICE DE L'HABILLEMENT

ADJUDICATION

DE LA FOURNITURE

d'Effets de Grand Équipement

Le Lundi 11 Novembre 1889, à deux heures, il sera procédé, à Paris, dans une des Salles de l'Intendance militaire, Hôtel des Invalides (Corridor d'Arles), à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, de la fourniture de :

1,547 Equipements complets de tambour;

4,203 Ceinturons avec plaque des Sergents-majors des corps d'Infanterie et des Sections diverses;

573 Ceinturons de Maréchaux-logis-chef;

3,990 Dragonnes de sabre de Sergent-Major;

37,888 Dragonnes de sabre de Cavalerie.

Cette fourniture est divisée en 30 Lots dont la composition est indiquée au Cahier des charges.

Le Public est admis à prendre connaissance du Cahier des charges et des Modèles-types, dans les magasins administratifs du Service de l'Habillement.

Les demandes d'admission à soumissionner, accompagnées des pièces exigées par les articles 4 et 5 du Cahier des charges générales du 7 Février 1887, devront être remises au Sous-Intendant Militaire, chargé du Service de l'Habillement, à Paris, le 28 octobre 1889, au plus tard.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à la Sous-Intendance Militaire du département.

Paris, le 10 Octobre 1889.

Le Sous-Intendant militaire, BOUÉ.

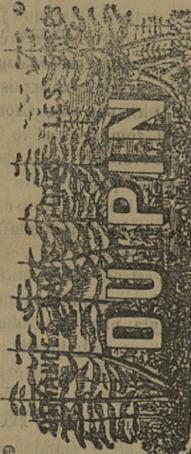
Entreprise de Greffage

Greffage d'Automne de la Vigne. — Ce système de plus en plus pratiqué dans la région Méridionale est possible et très avantageux dans nos contrées, dans les sols de côtesaux perméables, ou en plaine bien égouttée. — Il doit se faire au plus tôt du 25 août, et du 20 au 25 septembre au plus tard. (Voir Progrès Agricole, N° du 18 août 1889).

Prière de s'adresser pour commandes et renseignements plus détaillés à M. ALAZARD, horticulteur, (Chevalier du Mérite Agricole), à Montauban.

Pépinière de Vignes Américaines et Franco-Américaines, située à Cahors, rue de l'Abattoir. Visible tous les jours. Entrée libre. Prix très modérés.

Prière en cas d'absence, de s'adresser à M. ALAZARD, 12, rue du Four Ste-Barbe, Cahors.



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES. Ayant obtenu la Grande MÉDAILLE D'OR à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE. Membres de l'Académie nationale. Inventeurs & Fabricants PÉRIQUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Ségny forment essentiellement la base. Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la GRANDE CHARIERUSE.



On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

6 MILLIONS DISPONIBLES POUR PLACEMENTS

Par HYPOTHÈQUE, Avances sur Biens et TITRES DOTAUX. Titres au porteur et nominatifs même grevés de restitution, Créances, Nues-Propriétés, Usufruits. Avances avant Formalités, Discretion. — LACOMBE & GONNET, 13, rue Laffitte, PARIS

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.